



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

**La Parfaite Grammaire Royale Française & Allemande,
Das ist: Vollkomene Königl. Frantz. Teutsche
Grammatica,**

Des Pepliers, ...

Leipzig, 1717

Der Neuen Königlichen Frantzösischen Grammaire Vierdter Anhang,
Recueil Des Plus Belles Lettres Sur Toutes Sortes De Sujets Tirees Des
Meilleurs Auteurs François: Comme auusi Discours sur l'art ...

[urn:nbn:de:hbz:466:1-53515](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-53515)

Der Neuen Königlichen Französichen
G R A M M A I R E

Vierdter Anhang,

**RECUEIL DES PLUS BELLES
 LETTRES SUR TOUTES SORTES DE
 SUJETS TIRÉES DES MEILLEURS
 AUTEURS FRANÇOIS :**

Comme aussi Discours sur l'art Epistolaire, & Recueil
 d'Inscriptions au dessus des Lettres.

**Auszug der neuesten und zierlichsten Französischen Send-Schreiben, aus den besten
 Autoren mit Fleiße zusammen getragen :**

**Wie auch eine Ausführung der Brief-Kunst
 und Auszug von Brief-Titularen.**

I. LETTRES.

I. Lettre de Recommandation.

Vous connoissez, Monsieur, l'esprit des plaideurs; ils croient, qu'on ne sauroit avoir trop de Lettres de recommandation, & que celui qui en a le plus, l'emporte. Cette pensée est très fausse à l'égard d'un grand nombre de Juges; Mais elle l'est pour tout au vôtre: car vous êtes incorruptible, & ne consultez que la justice, dans les jugemens que vous rendez. Je n'ai pourtant pû refuser à M*** une chose, que je sai bien, qu'elle lui sera inutile. C'est un bon homme de mes amis, pour qui je

voudrois faire des choses, qui lui servissent effectivement.

MONSIEUR,

Votre très-humble &c

Il

MONSIEUR,

J'ai eu l'honneur de vous écrire pour diverses personnes des Lettres de recommandation, dont les uns ont gagné leur cause, & les autres l'ont perdue. Cependant ceux, qui ont encouru à plaider devant vous, n'ayant les yeux que sur ceux, qui ont gagné leurs procez, s'imaginent, que j'y ai fort contribué, & vice

& viennent me prier avec empressement, que je vous écrive pour eux. Du nombre de ces importuns est Monsieur***. Je m'assûre, que vous ne lui montrerez pas ma Lettre, mais que vous lui direz seulement, que je vous ai écrit en sa faveur. C'est tout ce que demande en cette rencontre,

MONSIEUR,

Votre tres-humble &c.

III.

JE ne fais pas, Monsieur, comment l'entendent ceux, qui me viennent demander des Lettres de Recommandation pour vous; mais je sai bien, que si vous étiez mon juge, & que je n'eusse pas bon droit, vous me condamneriez moi même. Par la même raison je crois, que vous ne condamnerez pas M***. J'ai quelque connoissance de son affaire, & si je ne me trompe, il est très-bien fondé. De sorte, Monsieur, que j'espère de voir bientôt revenir mon Ami avec une entière satisfaction. Je l'appelle mon ami, parce qu'en mille rencontres il m'a donné des marques de son affection, & je serois tout à fait ingrate, si dans la seule occasion, qui s'est présentée de le servir, depuis que nôtre amitié dure, je lui avois manqué au besoin & ne vous avois pas écrit en sa faveur de bonne encre. Je le fais donc, M. tout de mon mieux, & je vous prie

de croire, que j'aurai la même reconnoissance de la bonne & prompte justice, que vous lui rendrez, que si c'étoit à moi, que vous l'eussiez renduë. Après cela, qui pourroit douter, que je ne sois, comme vous me l'avez dit & écrit plus d'une fois, la meilleure de vos Amies? puis que je ne cesserai point d'être à mon ordinaire, c'est à dire, avec beaucoup d'estime & de respect,

MONSIEUR,

Votre très-humble servante &c.

IV. Lettre de Reproche.

DEpuis deux ans & demi je suis malade, & Monsieur P.*** m'oublie! Il m'est venu voir une seule fois, & me dit, que dans huit jours j'aurois de ses nouvelles. Ce fut au mois d'Août de l'année 1687. qu'il me le promit; Cependant nous sommes au mois d'Avril de l'année 1688. sans que j'aye entendu parler de lui. En verité, Monsieur, s'il n'y avois pas plus de solidité en vos bâtimens qu'en vos paroles, vous ne seriez pas bon Architecte; & si vous faisiez aussi mal parler l'amitié, que vous la faites mal agir, vôtre Dialogue n'auroit pas eu tant d'approbation. Tels sont nos amis du monde & nos Confreres. Tel est entr'autres celui, à qui j'ai rendu tant de soins & de respects. J'en aurois usé

H h 4

autre

autrement que vous ne faites, s'il vous fût arrivé une pareille affliction; Et si elle vous arrivoit quelque jour, ce que je ne souhaite point, je n'userois pas non plus ainsi. Ce sentiment vous paroîtra sans doute genereux; Et après la conduite que vous tenez envers moi, il vous sera malaisé de croire, que je suis obligé de vous servir par reconnaissance.

*V. Lettre en réponse aux
louanges.*

QUE sert de dissimuler mes sentimens par une fausse modestie? Votre approbation me donne une extreme joye: Je n'examine point, si je la merite, ou si je ne la merite pas: Mais je me tiens heureux de l'avoir, & je jouïs de mon bonheur.

*VI Réponse de M. de Montal à
un de ses anciens Camera-
des.*

NE me loïiez pas d'être entré dans Charleroi; Chacun tâche de garder ce qu'il a. Si les Espagnols eussent pris ma place, il ne m'en auroient pas fait Gouverneur. Je suis tout à vous.

MONTAL.

VII. Monsieur de Pertuis, Gouverneur de Courtrai, à Mademoiselle de Scuderi, sa bonne amie.

VOUS ne connoissez pas la vie de l'Armée, elle a ses charmes, & quand on l'a goûtée, on ne sauroit s'en passer. Nous

avons peut-être plus de peine que vous; mais nous avons aussi plus de plaisir. Pour ce qui est des perils, dont vous me parlez, je ne vous répondrai pas, comme fit le Boron de *** à Gallion, qui l'exhortoit à la bravoure: je n'en ai rien, si tu meurs devant moi. Je vous dirai seulement, que si l'on étoit immortel dans vos Isles enchantées, j'irois volontiers participer à votre immortalité; Mais puis que ce bienheureux séjour n'a pas un si beau privilège, je ne risque rien ici, qu'il ne faille perdre ailleurs; & j'aime autant être tué par un carabin de Nûremberg, que par un Medecin de Montpellier. Je suis.

MADemoisELLE,

Votre tres-humble &c.
PERTUIS.

*VIII. Lettre de Remercement
au Roi.*

SIRE.

COMME j'avois depuis long tems pour Votre Majesté tout le zele, dont se suis capable; Il n'a pas été possible, que le Gouvernement, dont elle vient de m'honorer, l'ait augmenté. Mais j'y trouverai des occasions de le faire paroître: Et quoiqu'elle n'en doute point à présent, j'espere qu'elle en sera encore plus persuadée à l'avenir. Quand on a autant d'envie, de bien faire les choses, que

en ai, il arrive rarement qu'on les fasse mal. La reconnoissance éclaire l'esprit, & je crois, que le desir de plaire à un si grand & si genereux Prince, me fera trouver en moi ces lumieres, que je n'y eusse point trouvées à moins que d'être animé par un si puissant motif. Je veux dire, qu'il les y fera naître, puis qu'elles n'y sont pas effectivement. Les ordres aussi, que me donnera V^ôtre Majesté, m'instruiront & ayant pour guide v^ôtre prudence consommée, il sera malaisé, que je m'egare. Au moins, SIRE, ce ne sera jamais pour ne vouloir pas suivre V^ôtre Majesté; mais pour ne le pouvoir pas aussi dignement, qu'elle le merite: Et alors la même bonté, qui la porte à me mettre dans cet emploi, me permettra de le continuer, & de me rendre plus habile à remplir mes devoirs par une étude continuelle des fonctions de ma Charge. C'est là la grace que demande,

SIRE,

De V^ôtre Majesté

*Le très-humble, très-obéissant, très-obligé
& très-fidelle sujet.*

IX. Autre Lettre de Remerciement à Monsieur de Louvois, Ministre & Secrétaire d'Etat.

MONSEIGNEUR
(Ou MONSIEUR *selon la qualité de la personne, qui écrit.*)

JE vous remercie très-humblement de m'avoir proposé pour la Lieutenance Colonelle du Regiment de N^{***} C'est le service du Roi, que vous avez regardé en cela; comme en toutes les autres choses: Et le véritable moyen de vous témoigner ma reconnoissance, est bien servir Sa Majesté; je tâcherai, Monseigneur, par une assidue application à mon emploi, de m'en acquiescer comme je dois: & quoi que je n'eusse pas mérité cet honneur, j'espère que vous n'aurez jamais de regret, de me l'avoir procuré. Je suis avec un très-profond respect.

MONSEIGNEUR,

V^ôtre très-humble &c.

X. Autre.

JE remercie l'aimable Chasse-ressse des perprix, qu'elle m'a envoyées, & qui ont été tuées de sa main. Si elle eût fait ce présent à M. N.*** il lui eût dit mille belles choses sur l'honneur qu'il y a, d'être tué de sa main; & eût porté cette pensée à la gloire & à la félicité de ces perdrix. Pour moi, qui ne suis pas sigalant, je me contenterai de les manger avec N.*** & tous deux nous boirons à la santé de l'aimable Chasseresse.

Hh 5

XI. Au-

XI. Autre Billet de Remerciment.

J'Ai appris, que vous avez dit du bien de moi, en un lieu où les loüanges sont quelque fois de grand service. Je ne sai, si les vôtres seront suivies de l'effet, que vous desirez : mais elles serviront à ma reputation: & ma reputation m'est plus chere que ma fortune. Je me souviens à ce propos de ce, que l'on a dit autrefois : Qu'il est extrêmement honorable d'être approuvé d'un homme, qui a l'approbation generale. C'est tout ce, que je vous puis dire sur un sujet, qui me couvre de confusion.

XII. Autre.

Je sai la repugnance, que vous avez aux sollicitations; & toutes fois vous avez sollicité pour N* sans attendre, que je vous en aye prié. Vous m'apprenez à me contraindre dans mon humeur, & je vous écris pour vous remercier, moi qui ai tant de repugnance à écrire & à qui vous dites quelque fois, qu'il faut des machines pour arracher une Lettre. Voilà ce que c'est, que de donner bon exemple. Je ferai toujours gloire de suivre les vôtres; & serai ravie malgré ma paresse de trouver les occasions de vous rendre au double, ce que vous venez de faire de si bonne grace pour une amie. Adieu.

XIII. Autre.

Merveilleuse & admirable, vous me donnes les Eloges, qui vous sont dûs : mais ni mon livre ni moi ne les meritions pas. Vous êtes si accoutumée aux grandes loüanges, qu'on vous donne, que quand il en faut donner de petites, les mots ne se présentent point. Cependant je me sens obligé, de vous dire, que vous devriez prendre la peine de les chercher. Il vous importe plus qu'à personne du monde, que l'on ménage les termes & les expressions, & je m'en vais vous en convaincre par un exemple. Je me trouvai dernièrement chez N*** On y parloit de la beauté de Mademoiselle*** & Monsieur Regnier des Marais dit, qu'elle étoit admirable. En suite on parla de la vôtre & Monsieur Regnier ne sût comment l'appeller, tant il est vrai, que nôtre langue est sterile. Il fut pourtant heureux, de desmeurer court en si beau chemin & pour se tirer d'affaire, le terme d'admirable lui manquant, il vous traita de divine. Jugez, Mademoiselle, par l'embaras, où se trouva un si grand Auteur, du choix & du ménagement, qu'on doit faire de ses paroles, de peur que pour avoir trop loué ce, qui merite une moindre louange, on ne puisse plus louer la personne du monde, qui, à mon avis, merite la plus grande.

XIV. Lett.

XIV. Lettre de Condoleance sur la perte d'un Procès.

L est donc vrai, mon cher *** que vous avez perdu ce Procès, qui vous a occupé durant plusieurs années, & où il s'agissoit d'un bien si considerable, que, comme vous auriez été riche, si vous l'eussiez gagné, sa perte vous réduit à un état fort approchant de la pauvreté. L'épreuve, que Dieu fait ici de vous, est grande; mais votre vertu est grande aussi, & je ne suis pas en peine, que vous ne portiez genereusement cette infortune. Je l'appelle ainsi, quoi qu'après tout ce ne soit pas un malheur, que de perdre ce, que nous ne devons pas gagner. Votre droit nous sembloit le meilleur; il faut croire, que nous nous trompions, puisque des hommes si eclairez, & en reputation d'integrité, en ont jugé autrement: c'est leur profession, & ce n'est pas la nôtre. Depuis que vous m'avez écrit cette nouvelle, il me semble que je vous en aime d'avantage, & qu'un triste succès augmente la passion, que j'ai depuis longtemps pour mon cher Ami. Au moins est il certain, que je prendrai désormais plus de soin de la lui témoigner: & dans ma douleur, que je crois plus grande que la vôtre, je chercherai ma consolation à vous faire connaître, que quand j'ai souhaité

votre amitié, je n'avois en vûë que votre merite. Adieu.

XV. Autre Lettre de Condoleance.

LA mort d'un fils unique est la plus grande affliction, qui puisse arriver à un pere & à une mere; quand il se trouve encore, que ce fils avoit de l'esprit & de la vertu, comme le vôtre, cette perte leur est d'autant plus grande, & leur cause une douleur, qu'il est impossible aux hommes de consoler: mais ce qui est impossible aux hommes, ne l'est pas à Dieu. Mettez vous tous deux aux pieds de la Croix, & demandez à Nôtre Seigneur cette consolation, que vous ne sauriez recevoir du monde. Les effets de l'oraison sont grands & merveilleux; nous en voyons souvent l'experience dans nos Paroisses. Je pourrois vous nommer des femmes, à qui un semblable malheur est arrivé, & qui étoient dans la desolation où vous êtes; elles ont recouru à l'oraison, & après l'avoir pratiquée durant quelque tems, ce n'étoit plus elles mêmes; ce n'étoit plus des personnes agitées de desespoir, qui murmuroient contre le Maître de la vie & de la mort; c'étoit des âmes tranquilles & humblement resignées à la Providence, qu'il faut toujours adorer. Lorsque je les allois voir pour les consoler, elles n'avoient pas voulu m'é-

coûter;

coûter: & quand je retournois chez elles, non seulement elles m'écouloient avec patience & avec humilité, mais elles me disoient mille choses édifiantes, &c.

XVI. Lettre de Consolation d'une veuve à une autre veuve sur la mort de son fils ainé.

SI nous servions Dieu pour être heureuses en ce monde, nous y ferions souvent trompées: mais ce n'est pas Dieu, qui nos tromperoit, puis qu'il nous promet dans son Évangile les biens du Ciel, & non pas ceux de la vie présente. Il y a quelques années, ma très-chère, que vous êtes demeurée veuve aussi bien que moi, chargée de beaucoup d'enfans, & avec peu de bien. Vous avez pris un soin particulier de l'ainé; dans l'esperance, qu'il tiendrait lieu de pere aux autres. Vous deviez bien tôt recueillir le fruit de vos peines, selon toutes les apparences. Votre fils avoit du merite, de la capacité, de la reconnoissance pour vous, de l'amitié pour ses freres, il étoit en grande estime dans le Barreau, & voilà que l'on vient de vous annoncer sa mort. Que ferez-vous en cette funeste rencontre? Voulez vous par vos pleurs vous opposer à la volonté de Dieu? Ce seroit le moyen d'attirer sa colere sur les enfans qui

vous restent. Mettez fin à vos regrets; celui que vous pleurez, est plus heureux sans doute que ses freres: Il est mort chrétiennement, & cela vous doit être d'une grande consolation. Je donnai, comme vous, plus de larmes que je ne devois, à la mort de mon mari: Dieu me fit connoître mon erreur, & cette lumiere, qui frappa comme un éclair les yeux de mon ame, la mit dans une calme & dans un repos, que je n'avois jamais éprouvé durant mon mariage. Je prie Dieu, ma chere & toute bonne, de vous faire la même grace: vous avez plus de vertu que moi: par défaut de cela vous avez des enfans de grande esperance, & moi je n'ai rien de tout cela: beaucoup de dettes à payer, & point d'enfans pour partager les peines & les ennuis de mon veuvage. Adieu, Madame, faites reflexion sur ce, que je viens de vous écrire, & croyez qu'en vous parlant ainsi, je vous donne la plus grande marque d'amitié, que vous puissiez attendre de celle, qui est plus à vous qu'à elle même.

XVII. Billet de Consolation d'une mere à son fils, sur la mort de sa femme.

SI c'est une consolation aux affligés, de savoir qu'on prend part à leur douleur, assurez vous, que je suis sensible à la vôtre autant & plus que vous même

même. Mais je crains bien, que cette pensée, au lieu de diminuer votre affliction, ne l'augmente: ainsi je ne vous en dis pas d'avantage, & vous prie seulement, après que j'ai fait le premier pas vers vous, de venir consoler, le plutôt que vous pourrez, votre pauvre mere. Celle que nous pleurons étoit une de ces épouses chrétiennes du premier siècle de l'Eglise; Elle prie maintenant au ciel pour vous & pour moi: nous l'offenserions, au lieu de nous la rendre favorable, si nous la pleurons plus longtemps. Sa mort fait son bonheur & doit faire nôtre consolation présente, dans l'esperance de la revoir un jour dans la felicité glorieuse dont elle jouït. Adieu, mon cher enfant, resignez-vous, comme je fais de tout mon coeur, à la volonté de Dieu; & ne manquez pas, dès que vous le pourrez, de venir mêler vos soupirs & vos larmes, aux larmes & aux soupirs de votre mere, qui vous plaint véritablement & vous aime plus que jamais, depuis que vous avez perdu celle, qui, après Dieu, n'a aimé que vous en ce monde.

*XVIII. Autre Lettre de Consolation à Madame.****

Que seroit ce, MADAME, si vous étiez à la place de ces veuves infortunées, qui au lieu de pouvoir penser comme

vous, que leur mari à fini ses jours d'une maniere honorable & conforme à la vie Chrétienne, qu'il a menée, se souviennent à tout moment, que leur fin a été funeste & semblable à leur vie déreglée. Ils ont laissé en mourant de tristes marques de leurs desordres, & le vôtre est mort glorieusement pour le service de Sa Majesté. Si vous aimez Monsieur *** vous devez aimer ses enfans, & considerer, qu'il vous est impossible de vous appliquer au soin de leur education, à moins que de moderer la douleur qui vous accable. Ainsi, Madame, faites effort sur vous-même, servez-vous des lumieres d'un esprit, qu'on a toujours trouvé si raisonnable; & après la perte, que votre famille vient de faire, & qui n'est que trop grande, ne lui en faites pas apprehender une seconde. Je prie Dieu, de vous donner ce, qu'il fait vous être necessaire en l'état où vous vous trouvez reduite; & vous MADAME, de me faire la justice de croire, que je suis dans cet affreux malheur tel pour vous, que je dois être, & tel, que je serai toute ma vie dans les rencontres bonnes où fâcheuses de la vôtre, à laquelle tant de personnes ont interêt, & moi principalement, qui suis,

MADAME,

Votre tres-humble & tres-obligé serviteur.

XIX. Au-

XIX. *Autre Lettre de Consolation à un mere, sur la mort de son fils, qui n'étoit âgé que de six mois.*

Vous ne cessez de pleurer & de gemir, sans considerer que je vous croyois consolée. Votre douleur fait de la peine à M**** qui a toute fois autant perdu que vous dans cette mort. Je suis extrêmement surpris, Madame, que vous ne reveniez pas de votre affliction; car bien que vous soyez mere, vous êtes une mere chrétienne, & on a toujours remarqué en vous une solide pieté. Le salut de ceux qui meurent dans un autre âge, n'est pas certain: mais nous ne saurions douter du salut de cet enfant, que Dieu par sa bonté vient de retirer du monde & qu'il a voulu reprendre six mois après vous l'avoir donné. Si vous l'aimiez, Madame, vous souhaitiez son bonheur, & si vous souhaitiez son bonheur, comment n'êtes vous pas bien aise, qu'il soit heureux? Il est vraiment heureux en toutes manieres, heureux de voir Dieu sans l'avoir offensé, heureux de jouir de sa victoire, avant que d'avoir combattu, heureux que le tems de son exil ait été si court, & ne l'ait pas engagé à tant de peines, où cette malheureuse vie nous expose tous les jours. Ha! Madame, pourquoi vous plaignez vous de sa

félicité? jouissez-vous en, bien loin de vous en plaindre, & songez, qu'il vaut mieux être un Ange dans le Ciel, que d'être un Prince sur la terre.

XX. *Lettre de Consolation sur la mort de feu Madame la Marquise de ****

Nous venons de perdre l'incomparable Ardenice; Elle a été durant un grand nombre d'années l'ornement de la France, & nôtre siècle n'étoit pas le seul, qu'elle avoit vû. Nous savons quelle est la loi de la Nature; on ne sauroit long tems vivre, lors que l'on a long tems vécu. Nôtre Heroïne étoit dans une extrême vieillesse; & quoi que cette pensée nous dût tenir preparez à sa mort, elle n'est pas capable de nous en consoler. Quand il se rencontre des personnes de ce merite & de cette vertu, nous souhaiterions, qu'elles fussent immortelles: mais quoy? ne le sont-elles pas en effet? Dieu leur donne l'immortalité dans le Ciel, & c'est ce qui doit être nôtre consolation &c.

XXI. *Autre d'un Pere à un de ses amis sur la mort de son propre fils, qui lui avoit donné beaucoup de chagrin durant sa vie.*

J'Ai perdu ce Fils, dont la mauvaise conduite m'obligoit si souvent de me plaindre, & qui m'a causé tant de

chagrins. Cependant depuis qu'on m'a écrit, qu'il a été tué, j'en suis affligé à ne m'en pouvoir consoler. Telle est ma destinée malheureuse. Il m'a fait de la peine durant sa vie, & il m'en donne après sa mort.

XXII. Réponse.

UN pere est toujours pere; il est mal-aisé de se defendre des sentimens de la nature, & quand nous perdons ceux de nos enfans, que nous pensions ne pas aimer, nous éprouvons à leur mort, que nous les aimions effectivement. Je vous plaindrois, s'il ne vous en restoit plus: mais vous en avez d'autres, qui sont plus sages & qui vous donnent, & vous donneront toujours, de la satisfaction.

XXIII.

VOtre santé m'est trop chere pour ne pas vous en demander des nouvelles, & j'espere que vous ne serez pas long tems sans m'honorer de vôtre réponse à ce sujet.

XXIV. Réponse.

MA santé est toujours très-bonne, Dieu merci! & je vous suis très obligée de l'honneur de vôtre souvenir. Mon billet ne vous coûtera guere plus de port, que le vôtre m'en a coûté, & vous ne devez pas avoir peur de m'importuner tant que vous ne m'écrirez de deux cens lieues que des Lettres de trois lignes. C'est ainsi, m'a-t-on

dit, qu'en usoit autrefois Brutus avec Ciceron: mais comme vous n'êtes nullement Brute, & que je suis encore moins Ciceronienne; je vous prie une autre fois de garder moins exactement les loix du Laconisme, aux quelles je ne puis encore m'accoutumer.

XXV. Lettre de Conseil.

VOus voulez que je vous écrive mes sentimens sur le mariage, que l'on vous propose, & vous témoignez toujours, que vous avez de la peine à vous y résoudre. Je croyois vous avoir déjà persuadée, qu'il n'en falloit point avoir. Vous savez ce que je vous en dis dernièrement. M**** est Gentilhomme, il ne manque pas de bien, & il a servi long tems à l'armée, d'une maniere qui lui a acquis de la reputation. Vous voudriez, qu'il n'en eût rapporté autre chose que de l'honneur, & qu'il n'y eût pas reçu cette blessure, qui le fait boiter. Pour moi, je suis d'un sentiment bien contraire au vôtre, je l'en trouve plus aimable. M**** ne sauroit faire un pas sans nous faire souvenir de sa bravoure. C'est ce, que l'on a dit autrefois d'un Lacedemonien, qui n'étoit pas plus brave que lui & qui avoit reçu à la guerre une blessure pareille. Il y a bien de la difference, ma chere Cousine, entre les defauts de la nature, & les

les effets de la vertu. Les uns sont quelque fois honteux, quoi qu'à juger des choses équitablement ils ne doivent pas l'être: les autres sont honorables & doivent l'être. Certainement, ma chere Cousine, c'est une foiblesse, je m'étonne qu'elle vous soit veuë en l'esprit, & m'étonne encore d'avantage, que vous ne l'ayez pas surmontée. Je ne vois personne en ce païs, qui ne s'estimât heureuse de avoir un tel mari: Mademoiselle de**** m'en parloit même hier dans ces sentimens, & comme elle ne fait pas la repugnance, que vous y avez, mais qu'elle croit la chose certaine, je connoissois, qu'elle avoit de la jalousie de vôtre bonheur. Enfin si vous refusez ce mariage, vous serez moins estimée de tout le monde: on ne croira plus, que la raison soit la seule regle de vôtre conduite, & peut-être serez vous soupçonnée d'avoir quelque engagement, dont vous n'osez vous declarer. Je ne vous parlerois pas avec tant de franchise, si je n'avois beaucoup d'amitié pour vous; Je souhaite vôtre bien de tout mon coeur, & je suis véritablement &c.

XXVI. Lettre de Recommandation.

Celui qui vous rendra cette Lettre, est de mes amis, & fera bien tôt des vôtres. Il est impossible de le voir, sans qu'on

ait d'abord quelque inclination pour lui & dès qu'on le connoit un peu familièrement, on l'aime. Faites-en l'épreuve, Monsieur, sur ma parole; ne recevez pas toujours à titre de plaideur, & donnez lui quelques audiences qui ne regardent pas son procès: Vous trouverez, je m'assûre, que je ne mens point, & je m'attens ô recevoir bientôt deux lettres de remerciement, l'une de vous, & l'autre de lui.

XXVII. Autre.

JE vous envoie mon Fils pour servir dans vôtre Armée. Vous savez que je n'ai que lui d'enfant & que j'ai quatre-vingt mille livres de rente, qui ne doivent rien à personne. Je ne vous prie ni de l'exposer, ni de ne l'exposer pas: Je serai fort aise de le conserver, mais je souhaite, qu'il acquiere de l'honneur. Si vous pouvez accorder ces deux choses en sa faveur, je vous aurai la plus grande obligation, qu'un homme puisse avoir à son Ami.

XXVIII. Autre en faveur d'un Gentilhomme pauvre, mais d'ailleurs très-accomplis, qu'il propose à son Ami pour le mettre Gouverneur des Enfans de quelque Prince.

LE Gentilhomme, qui vous rendra cette Lettre, n'a point d'autre défaut que la pauvreté. Vous serez d'abord surpris, &

direz en vous même, que la pauvreté n'est pas un défaut. Je suis bien aise, que vous soyez de ce sentiment; & comme j'en suis aussi, je devois dire, qu'il n'a point de défaut. C'est un homme de coeur & d'esprit, d'une grande honnêteté, d'un abord, comme vous verrez, très agréable & d'une conversation extrêmement douce. Il reussit dans tous les exercices, il est bien à cheval, il fait bien des armes, il danse bien, à quoi j'ajouterai, qu'il n'a pas oublié tout son latin non plus que vous. Je crois, qu'en vous aidant l'un l'autre, vous pourriez tous deux ensemble expliquer quelques Scenes de Terence. Ce seroit un excellent Gouverneur pour les enfans d'un Prince; si vous lui procurez cet emploi, ou quelque autre semblable, vous aurez la satisfaction d'avoir obligé l'un des hommes de France le plus accompli, & d'en avoir encore obligé un autre, qui n'a pas toutes ces belles qualitez, mais qui est parfaitement,

MONSIEUR,

Votre tres-humble &c.

XXIX. Lettre de Demande à Mr. de Louvois, Ministre & Secretaire d'Etat.

MONSEIGNEUR,

Je sers depuis trente-deux campagnes, & vous m'avez fait

l'honneur de me dire plus d'une fois, que l'Roy étoit content de mes services. On vient de m'écrire, que le Gouvernement de **** est vacant: si vous voulez, Monseigneur, avoir la bonté de le demander pour moi à Sa Majesté, je tâcherai de faire mon devoir dans cette place; & ne serai pas moins fidel à l'avenir, que je l'ai été par le passé.

XXX. Autre à un Ami

Je sai que vous avez de l'argent, & vous savez que je n'en ai point. Il y a déjà un tems, que je vous prêtai cinq cens pistoles, vous attendez que je vous les demande. Je vous les demande donc, puisque vous le voulez ainsi. Je vous prie de me les rendre au plutôt, & de n'être pas injuste envers vos amis, puis qu'il faut ne l'être envers personne.

XXXI. Lettre d'Invitation.

MONSEIGNEUR,

Si l'm'étoit survenu quelque affaire, où j'eusse besoin de votre assistance, je suis assuré que vous vendriez chez moi, comme je l'ai déjà éprouvé; mais je ne sai, si je dois esperer la même honneur pour le mariage de mon ainée avec ****

Car vous m'avez temoigné quelque fois, que vous aimez mieux rendre à vos Amis des services effectifs, que de leur faire des complimens & des ceremonies. Cependant je ne saurois

li

vous

vous exprimer, avec quelle passion la Marquise . . . souhaite, que vous ayez la bonté, de vous trouver à la nôce de sa fille; & quoi qu'elle ait sujet de être contente d'un mariage si avantageux, la joye sera imparfaite, si elle ne voit dans l'assemblée son cousin le Lieutenant du Roi. Vous connoissez la vanité des femmes, quoi qu'à parler franchement, si elle n'en avoit jamais de moins raisonnable, elle ne participeroit point à la foiblesse du sexe, & ce qu'elle souhaite en cette rencontre, je ne le souhaite pas moins qu'elle: je n'oserois pourtant vous en presser; mais si vous nous honorez de votre présence, nous vous en aurons tous deux une extreme obligation.

*XXXII. Autre sur le même
Sujet.*

Mon fils doit demain plaider la premiere cause, & je vous supplie tres humblement d'y venir; car bien que vous ne soyez pas du metier non plus que moi, vous êtes un Juge d'eloquence. Les peres sont fous de leurs efans, & sur tout lors qu'ils parlent en public: pourvù qu'ils ne demerent pas court, & qu'ils montrent de la hardiesse, nous nous imaginons que ce sont des oracles. Vous me ferez plaisir de me parler franchement, afin qu'il continuë dans cette profession, ou que je lui fasse pren-

dre une bandolier. Je veux tacher, qu'il réussisse quelque part, & l'envoyer à l'armée, quand j'aurai reconnu, qu'il ne vaut rien pour le Barreau. Sa mere m'a obligé à toute force de l'y mettre, & j'ai oppinion, qu'il seroit plus propre pour les armes: quelques petites affaires, où il s'est rencontré, me font croire, que s'il n'est pas si eloquent que Cicero, il n'est pas si politique aussi.

XXXIII. Lettre d'Excuse.

Il y a des degrez dans l'amitié. Monsieur . . . est depuis long tems le plus intime de mes amys, & vous ne devez point être surpris, que je sollicite pour lui. Ce que je vous dis, vous paroitra juste, si vous considerez, que je dois être traité avec la même equité, que j'ai pour vous. Je sai que Monsieur **** a plus de part à votre amitié que moi, & dans les occasions, où il faudroit se declarer pour l'un ou pour l'autre, je ne trouverois nullement étrange, de vous voir préférer ses intérêts aux miens. J'aime mieux vous écrire ainsi franchement, que de chercher des detours contraires à la verité.

XXXIV. Autre.

M**** m'a dit la faute, que mon fils a faite envers vous; j'en ai un deplaisir extreme, je vous supplie de la lui vouloir pardonner, soit parce qu'il est jeune, soit parce

qu'il est mon fils. J'ai appris l'indignation, où vous êtes des vers latins de M***. Votre ressentiment me paroît juste, & je trouve que vous avez raison d'en vouloir faire un exemple: mais on m'a donné des vers François, qui sont aussi contre le Pars***. Ils ont été composez par un autre fou, qui est aux petites Maisons. J'ai crû vous les devoir envoyer, afin que vous n'en fassiez point à deux fois, & que vous ne condamnerez point l'un sans l'autre.

XXXV. Lettre de Reproche à un Ami absent.

SERONS-nous toujours separez, mon cher S*** ne viendrez vous pas en ce pais? ne retournerai je point au lieu où vous êtes? & n'avons nous conçu l'un pour l'autre les sentimens d'une si tendre & si veritable amitié, que pour éprouver les ennuis d'une absence presque aussi longue que nôtre vie? Je me veux mal de vous avoir quitté: vous me rendiez heureux sans la fortune, & la fortune ne me sauroit rendre heureux sans vous.

XXXVI. Lettre de Rupture.

TOUS mes Amis sont honnêtes gens, ils auroient sû jet de se plaindre, si je mettois de leur nombre un homme, qui n'a point d'honneur. Apprés l'action infame, que vous avez faite, je ne saurois avoir de

commerce avec vous sans participer à votre infamie; ainsi je vous prie de ne plus venir céans, mais de chercher la société des personnes, qui vous ressemblent. J'aurois été long tems fâché de la méprise, que j'ai faite, si vous n'aviez pris la peine de m'en consoler. Vos menaces viennent de changer mon déplaisir en joye, & m'ont mis dans une telle disposition, que je crois trouver un avantage à vous effacer entièrement de ma memoire. J'ai montré ici à diverses personnes la Lettre brutale & insolente, que vous m'avez écrite; je vous prie de montrer aussi la réponse, que je vous fais, & où je vous declare, que je ne suis plus &c.

XXXVII. Lettre de Justification.

JE suis homme d'honneur, & je ne suis pas sans jugement: mais je n'aurois, ni jugement ni honneur, si j'avois fait ce, qu'on vous a rapporté de moi. Ce rapport est faux de toute fausseté, & vous en serez bientôt éclairci par les suites. Alors vous aurez regret de vous être si legerement laissé surprendre à la calomnie, & d'avoir pu soupçonner, qu'un honnête homme soit capable de s'oublier lui même, & de cesser en un moment d'être honnête homme. Je prétends, que mes amis ayent bonne opinion de ma probité,

car mes ennemis l'ont, malgré qu'ils en ayent, & ils sont bien éloignez de croire ces choses, puisque c'est ceux, qui les inventent. Je suis &c.

XXXIIX, Lettre d'Instruction pour un Académiste.

Nous envoyons votre Frere à Malthe & il va commencer à faire ses Caravanes. Pour ce qui est de ma nièce, votre Soeur, j'ai crû long tems, qu'elle entreroit en Religion: ce n'est pas son dessein, elle s'en est expliquée; & comme il n'est pas juste de la contraindre, il faudra songer bientôt à trouver dix ou douze mille écus pour la marier. Il ne vous restera que six mille livres de rente, prenez vos mesures là dessus. Dieu vous fera peut-être la grace de rétablir votre maison, qui avoit autre fois plus de bien. Mais si vous voulez réussir dans le monde, faites reflexion sur les choses, que je vous ai écrites dans ma dernière Lettre, & sur celles, que je vais vous écrire présentement. Tachez de gagner l'amitié de Monsieur Bernardi, & de ceux, dont il se sert. Cela produit deux avantages: premièrement ces Messieurs ont plus de soin de ceux, qu'ils affectionnent, & les instruisent mieux; d'ailleurs ils en disent du bien, & jettent les premiers fondemens de la réputation. Faites vous un plai-

sir de vos exercices, & vous ne manquerez pas de vous y plaire, si vous songez, combien il est nécessaire à un Gentil-homme d'être bon Gendarme, de savoir se servir d'une épée &c. N'ayez nulle impatience de faire paroître votre coeur, vous y serez à tems, & je vous acheterai de l'emploi, si que vous serez hors d'Académie. Evitez les querelles, comme je vous l'ai souvent recommandé: évitez les sur tout avec les grands Seigneurs; n'affectez pas d'aller du pair avec eux, mais portez leur du respect sans bassesse. On m'a dit, que vous avez du génie pour Fortification; j'en ai une joye extreme, & je vous exhorte à vous y attacher; car rien n'est plus capable de servir dans la profession, à laquelle vous vous destinez, & diverses personnes, que j'ai connues, ou dont j'ai oui parler, ont fait fortune par ce moyen. Allez voir le plus souvent, qu'il vous sera possible, Monsieur ^{****} & Madame sa femme, qui ne s'en tiendront pas importunez, & sont véritablement de nos amis; ils savent le monde, & en les fréquentant vous l'apprendrez.

XXXIX. Lettre d'Instruction pour un Sorboniste.

IL se fait quelque fois de grandes fautes dans l'étude de la Théologie: la première est de ne vouloir apprendre que la

Scholastique; la seconde est, de n'en vouloir point apprendre du tout. Le premier defant n'est pas à craindre pour vous, & vous n'avez garde de vous bannir toujours à la seule Scholastique, puisque votre inclination vous en detourne. On nous écrit, que vous parlés d'acheter tous les Peres d' l'Eglise, & que vous lisez tantôt l'un, tantôt l'autre avec une extrême avidité, sans jeter presque jamais les yeux sur vos écrits; voilà le vray moyen de perdre vos trois ans de Sorbonne. Si vous m'en croyez, toute votre Bibliotheque se reduira pour la premiere année à la Bible, à vos écrits & aux Epîtres de saint Jerôme. Lisez la Bible dans un esprit de priere, vos écrits avec un esprit d'étude, & les Epîtres de saint Jerôme, comme si vous vouliez relacher votre esprit; c'est à dire, faites vous en une Lecture aisée & agréable; ne vous efforcez d'y concevoir que ce, qui est d'abord intelligible, ni d'en rien retenir que les choses, qui voudront demeurer dans votre memoire. Vous devez lire la sainte Ecriture tous les ans d'un bout à l'autre: Le nouveau Testament plusieurs fois. La seconde année vous pourrez prendre la Cité de Dieu de saint Augustin, & la troisième le commentaire de saint Chrysostome sur saint

Paul. Comme ce sont des ouvrages d'une longue étendue, il n'est pas necessaire, que vous les lisiez tous entiers; lisez en ce, que vous pourrez, sans vous y assujeter à aucun ordre, qui vous gêne, & sans vous y apliquer par maniere d'étude. Le tems viendra, que vous pourrez les lire de cette façon. Cependant reservez la contention de votre Scholastique: elle vous paroît épineuse & sèche, je n'en doute point; mais vous venez de faire votre Cours de Philosophie, où l'on ne trouve pas moins d'épines & de sécheresse. Si vous ne surmontez ce degout présentement, vous ne le surmonterez jamais; vous serez Theologien sans avoir les premiers fondemens de la Theologie, qui est une imperfection, qu'on a remarquée en quelques Ecrivains celebres de ces derniers tems.

XL. Lettre de Felicitation.

Recevez la centième, ou pour mieux dire, la millième Lettre de Felicitation, qui vous a été écrite sur votre mariage. Si vous étiez obligé de les lire toutes, il ne vous faudroit faire autre chose; Je sai que votre tems est précieux, & je ne vous aurois point écrit, si j'avois pû contenir ma joye, sans vous marquer la part, que je prens à la vôtre.

XLI. Autre.

Les armes sont en France la plus noble de toutes les professions, & Maréchal de camp fait souche de noblesse; en sorte que quand vous ne seriez pas Gentilhomme, vos enfans le seroient, & vous leur donneriez une qualité, qui est si ardemment désirée, de ceux qui ne l'ont pas, que la plupart l'ont préférée à leur propre vie. Je ne puis vous exprimer, quelle est ma joye, de voir que la fortune répond à votre mérite. Mais que sert de parler maintenant de la fortune? c'est le Roi, qui distribue les honneurs militaires, aussi bien que les autres de la fortune. Il n'y eut jamais de Prince, qui aime plus la justice & l'équité. La fortune, comme on dit, est aveugle, mais le Roi récompense dans son armée ce qu'il voit & ce qu'il ordonne. Certainement, Monsieur, quand on a du Courage & de la conduite, comme vous en avez, il est impossible, qu'on ne fasse quelque chose sous un Roi si éclairé.

XLII. Autre.

Enfin votre procès est gagné; après avoir si longtems vécu dans les peines des plaideurs, vous pouvez maintenant mener une vie plus tranquille. Vous ne doutez pas,

que je n'en aye une extrême joye, & je veux que tout le monde s'en rejoüisse en cette ville. On est bien aise, que le bon droit se soit trouvé du côté de plus honnête homme, & que la fortune soit veüe à celui de deux, qui en saura le mieux user. Entre tant de personnes à qui telle nouvelle est agréable, ma bonne cousine est celle, qui triomphe le plus de votre Victoire. Vous savez la raison particulière, qu'elle a de s'estimer heureuse de votre bonheur. Je me suis trouvé avec elle, lors qu'on lui a rendu votre Lettre, elle l'a lüe plusieurs fois, & ne la lisoit jamais sans la baigner de larmes.

XLIII. Autre Lettre de Felicitation au commencement de l'Année.

CE n'est pas la première fois, que j'ai l'honneur de vous souhaiter une bonne année, & je prie Dieu, que ce ne soit pas la dernière; parce que j'y serai pour vous rendre mes devoirs, & vous y ferez aussi pour me continuer votre amitié. En vérité, Monsieur, ce n'est pas vous seul, qu'on doit considérer, quand on fait de semblables souhaits, c'est une infinité de personnes, qui ont l'honneur d'être connues de vous; car enfin tout le monde fait votre humeur bien

bien faisante, & l'on diroit que vous ne vivez que pour obliger ceux qui ont recours à votre bonté. J'en fai, qui se feroient un plaisir de rendre un temoignage à la verité, & d'avouïer, que dans leurs besoins ils vous ont vû quitter vos plus pressantes affaires, que vous repreniez en suite aux dépens même de votre santé, pendant de longues veilles. Jugez de là, Monsieur, si l'on est obligé de faire des voeux pour une santé aussi precieuse que la vôtre, & si je ne dois pas être des premiers à les faire, quis que j'ai resenti les plus-puissans effets de votre protection. A Dieu ne plaise, Monsieur, qu'après vous être ainsi redevable, je laisse passer cette nouvelle année sans vous témoigner la joye, que j'ai de ce, que vous la commencez en parfaite santé, & quoi que je ne puisse me flatter, que mes voeux soient assez efficaces, je les continuerai toute ma vie pour votre conservation, & ne cesserai jamais d'être &c.

XLIV. Billet pour entretenir un commerce de Lettres.

MONSIEUR.

SI la voye de vous faire tenir des Lettres est libre, vous devez bien-tôt en recevoir une de moi, où vous trouverez l'excuise des reproches, que vous me faites le plus obligeamment du monde dans celle, que je viens de recevoir de vous. Il est vrai, Monsieur, que votre façon d'écrire est tout à fait spirituelle, que vous exprimez finement & sans affectation tout ce que vous sentez, & ce que j'en aime le mieux, quelques fins & quelques delicats que soient vos sentimens, il est aisé de connoître, qu'ils partent autant du coeur que de l'esprit. Cependant je vous avouïerai sans façon, que jusques ici je n'ai rien vû de plus agréable dans toutes les lettres, que vous m'avez écrites, que l'assurance, que vous me donnez dans votre dernière de votre amitié & de votre retour. En effet vous ne me pouviez rien mander, qui me causât plus de joye & plus d'avantage à **** je suis &c.

II. DISCOURS SUR L'ART EPISTOLAIRE.

JE me propoisois autre fois de faire un choix entre les Lettres de Cicéron, & de les traduire en nôtre langue de la manière la plus approchante, qui se pourroit, du latin. Mais ayant lû

dans cette vôtre tout ce que nous en avons & ayant même commencé à traduire six ou sept des plus beaux billets de Cicéron & de Brutus, j'ai changé de sentiment pour deux raisons:

Premièrement on trouve dans ces Lettres trop de choses, qui ne se rapportent pas à nos moeurs & à nos manieres. D'ailleurs elles ont été toutes écrites par Ciceron même, ou par d'autres Romains, qui étoient comme lui dans les dignitez de la Republique; & il me semble nécessaire pour mon dessein, de donner des Exemples, où l'on distingue la diversité des conditions & des stiles.

J'ai donc imaginé un certain nombre de différentes Lettres, comme ayant été écrites par différentes personnes. Les plus ordinaires sont les Lettres de *Consolation*, les Lettres de *Felicitation*, (mot, que j'ai crû pouvoir faire de mon autorité, depuis que feliciter est reçu par l'usage,) les Lettres de *Recommandation*, & de *Remercement*. Mais il y en a encore des Lettres de *Conseil*, d'*Instruction*, de *Reproches*, des Lettres d'*Affaires*, auxquelles on a donné le nom de *Depêches*, tiré du mot Italien *Dispacci*, que nous n'avions point en nôtre Langue; des Lettres d'*Avis*, des Lettres de *Science* & de *Belles Lettres* &c.

Lettres de Consolation

Quand une Lettre de *Consolation* est trop negligée, cette negligence afflige la personne à qui on écrit, & qui est déjà dans la douleur; mais

quand elle est écrite avec soin, ce soin contribué à produire l'effet, que l'on souhaite, non seulement parce que les choses sont dites d'une maniere consolante, mais parce que la reflexion, que fait la personne affligée, ne renouvelle point sa douleur par l'embarras, que pourroit lui causer un double sens & quelque fois opposé à celui, qu'on a voulu exprimer.

Les Baïse-Mains.

IL y a deux sortes de *Baïse-Mains*: Les uns pour montrer les sentimens d'un tiers à la personne, à qui on fait compliment de sa part, où il suffit de dire: *Untel vous salue, une telle vous embrasse*; Les autres doivent être moins simples, & en ceux-ci, il faut tâcher de dire quelque chose, qui s'adresse à la personne, à qui on écrit, & qui convienne à celle, qui vous a prié de la recommander à son amie, ou à toute autre personne; autrement ce ne sont pas des Lettres; car, comme je l'ai ouï dire à Mesdames de Longueville & de Sable, qui faisoient admirablement bien, l'une & l'autre, une Lettre: Une recommandation étendue est proprement une Lettre dans une autre Lettre.

Lettres d'Excuse.

Les Lettres d'*Excuse* sont de deux sortes: Premièrement celles, où l'on promet de repa-

rer la faute; secondement celles, où la faute est irreparable. Ces dernieres sont de deux especes: la premiere comprend celles, qu'on n'écrit que par maniere d'acquiescement; & la seconde celles, où l'on espere, & l'on tache de se conserver l'amitié de la personne, qui a été offensée.

De plus il faut distinguer encore celles, que la personne, qui a commis la faute, écrit, d'avec celles qu'on écrit en sa faveur. Enfin quelques fois il faut demander pardon sans s'excuser: un péché confessé de bonne grace est à demi pardonné.

Lettres de Raillerie.

ACe propos je dis, que les *Lettres de Raillerie* doivent s'écrire avec précaution, c'est à dire, à des personnes, qu'on fait bien, qu'ils ne s'en offenseront pas, d'amitié à tout le monde; car la charité n'a point de bornes.

Il faut éviter la raillerie, lors qu'on n'y a pas de naturel, & je ne crois pas, qu'on puisse mêler la raillerie, où il s'agit de choses serieuses; mais la gayeté dans les affaires difficiles est une marque d'assurance.

Le meilleur parti, qu'une honnête femme ait à prendre, est de tourner en raillerie ce qu'on peut lui avoir dit ou fait d'outrageant.

Rien n'est plus facile que de tourner adroitement dans une

Lettre les choses, aux quelles on croit ne devoir pas répondre.

Reponses aux Lettres de Recommandation.

Les Lettres, qui ne s'engagent à rien sont necessaires, sur tout pour répondre aux *Lettres de Recommandation*. Sur quoi je dirai, que le C. comme je l'ai sçu de Monsieur Rousseau, ne lui donnoit d'autre ordre en lui mettant entre les mains une grosse liasse de Lettres pour y faire réponse, si non: *parlez civilement à tout le monde, & ne m'engagez à rien.* Cela est de bon sens.

Si tout le monde doit apprendre la civilité, c'est dans l'Art Epistolaire, qu'il s'y applique le plus.

Les Lettres, qui n'engagent pas, sont faciles. Les exemples feront voir, comme j'ai pensé que ces sortes de Lettres doivent être écrites.

Lettres sans Sûjet.

IL n'en est pas de même des *Lettres sans Sûjet*; elles sont difficiles à bien faire, & je croi, avoir mieux réussi à celles - la qu'aux autres.

Lettres de Conseil.

JE trouve deux sortes de *Lettres de Conseil*: Premièrement celles, où l'on propose affirmativement la chose comme bonne; Secondement celles, où l'on parle en doutant.

Si ce mot n'est François, il le
li s

se-

Sera l'année qui vient ; ne dites de ces choses qu'à des gens de Lettres.

Réponse.

IL y a deux manières de répondre sur les choses, qu'on ne fait pas : La droite : *Je n'ai nulle connoissance de ce, que vous me demandez ; La détournée ; par exemple : Vous me demandez, quelle science j'estime le plus, de l'Algebre ou de la Chimie ? Je Vous répondrai là dessus ce, que je répondis à Monsieur **** qui me demandoit conseil, s'il mettroit son fils dans l'Infanterie, ou dans la Cavalerie ? Je lui écrivis, que je n'avois servi que dans la Cavalerie, & que je ne connoissois pas assez l'Infanterie, pour le pouvoir bien conseiller. Je vous dirai de même : Je sais fort peu d'Algebre, & point du tout de Chimie ; mais je sais bien pourtant, qu'on se casse la tête à apprendre l'Algebre, & qu'on se ruine à souster.*

Lettres Galantes.

LA préférence de la personne aimée à la fortune & à la vie est le grand secret de la tendresse, qui fait souvent de la peine aux plus grands esprits. Il est bien difficile d'inspirer ces sentimens à ceux, qui ne les ont pas ; & ceux qui les ont, les expriment quelque fois mal. Cela vient à mon avis de ce, qu'ils cherchent d'autres choses que celles, qu'ils ont dans le coeur.

J'espère que ce défaut ne se trouvera pas dans mes *Lettres Galantes*, parce qu'encore que je ne sois amoureux de personne, je parle de l'amour, comme si j'étois effectivement amoureux.

L'amour va de soi même à l'idée, qui est l'essence de la Poésie. Un amant exprime toujours facilement, nettement & noblement les sentimens de son coeur, soit qu'il parle en Prose, soit qu'il fasse des vers. L'Amour est toujours éloquent.

Je ne puis souffrir les Lettres de Mr. Patru à sa prétendue maîtresse, & le nom de Chlorinde me choque presque autant dans ce grave Avocat, que le tour guindé de ses couplets.

Voiture s'y prend d'une autre forte. Il n'appartient qu'à lui de badiner agréablement, comme il n'appartient qu'au seul *Balzac* de pousser la métaphore aussi loin, qu'elle pouvoit aller.

Quand on n'a rien à dire, il est difficile de dire quelque chose. Il faut dans cette occasion tâcher de mettre dans une Lettre quelque chose, qui marque de la confiance. C'est le Secret de gagner les coeurs. On doit distinguer deux sortes de persuasions : Premièrement la persuasion générale, qui est de persuader qu'on a de l'amitié ; Secondement la persuasion particulière, comme dans les Lettres de Conseil.

Le Galimathias est à craindre dans le Stile sublime & dans le Stile galant. Mais ici le Galimathias doit être encore évité avec plus de soin que dans le Stile sublime, parce que le Stile Epistolaire nedoit point jeter de la poudre aux yeux à personne. Un Orateur & un Poëte imposent souvent à l'auditeur, & un Billet de compliment ou d'amour ne peut imposer à personne, sans qu'on s'en aperçoive aussi tôt.

Enfin les Particuliers ont mille exemples pour régler leur Stile dans le commerce de la vie; *Balzac, Voiture, Costar, Chapelain, Comrad*, & tant d'autres. Ils apprendront dans ces Auteurs fameux la différence des expressions, dont nous nous servons, quand nous parlons de nous; des expressions, dont on se sert, quand on parle des autres, & quand on leur parle d'eux; & des expressions, qui conviennent aux personnes, à qui nous écrivons. *Si ce mot n'est François, il sera l'année qui vient*: cela ne se peut dire qu'à des gens de Lettres, ainsi que j'ai déjà marqué dans les Lettres de Conseil. On ne doit dire *Lettres de Consolation*, que quand ils s'agit de la mort, & l'on ne doit jamais dire: *Je vous écris une Lettre de Compliment*.

On a quelque fois bonne grace à tutoyer, mais il faut savoir faire distinction des personnes,

qu'on peut tutoyer, d'avec celles qu'on ne peut jamais tutoyer.

On ne peut mettre des mots d'une autre langue dans une Lettre que pour ces raisons; ou lorsque la langue, dans laquelle vous écrivez, n'a pas d'expression propre; ou quand vous voulez envelopper quelque sentiment, où il y a de la foiblesse; ou quand l'expression est plus forte. Il me semble, que Cicéron n'a pas toujours suivi cette regle.

Si l'on citoit, ou si l'on rapportoit quelque chose dans un langage soutenu, il faudroit que ce fût d'une manière directe. Par exemple: *J'obtiendrai de la moderation de mon esprit ce, que je n'ai pu obtenir de la liberalité de la fortune*. Voilà du stile empoulé; & pour ôter à cette expression l'air du langage soutenu, il faudroit ôter *de la liberalité*. Apres quoi elle seroit dans la simplicité du langage Epistolaire; *J'obtiendrai de la moderation de mon esprit ce, que je n'ai pu obtenir de la fortune*.

Les anciens Rheteurs, pour prouver que le stile, qu'il appellent *Tenuis*, entre dans celui qu'ils appellent *Gravis*, alleguent des endroits, où les Orateurs font parler quelques personnes dans un Entretien familier. Cependant il ne faut citer que des endroits, où les Orateurs par-

parent de leur chef; autrement on pourroit prouver que le stile magnifique entre dans une Lettre; car celui qui écrit une Lettre, y peut rapporter quelque endroit d'une harangue, où il ne changeroit rien, s'il le raportoit *in recto*.

Belle Lettre, bonne Lettre; c'est là le point. Quand un honnête homme écrit une Lettre, quoi qu'il n'écrive bien, c'est assez, qu'on ne dise pas, qu'il écrit mal.

Dans une Lettre, pourvû qu'il y ait une chose bien dite, c'est assez; & voilà la raison pourquoi les plus courtes sont les meilleures.

Une Lettre d'une période se peut souffrir de même, qu'une échapatoire de modestie. Neanmoins il vaut mieux repeter deux fois un même mot, qu'en mettre un, qui puisse faire de la peine. Monsieur de Vaugelas a fait quelques remarques sur ce sujet.

1. Comment il faut placer le *Mr. & Mad.*
2. S'il faut mettre à *Mr.* au commencement de la lettre.
3. Si l'on peut dire: *Je suis parfaitement vôtre tres-humble &c.*

Je crois, qu'il se trompe en cette dernière Remarque. *Le vôtre tres-humble, &c.* est une formule, qui ne fait pas de consequence. Il n'a pas pris garde, que si c'est mal parler de dire: *Je suis parfaitement vôtre &c.* on parleroit mal aussi, quand on dit. *Je suis avec passion, ou avec respect.* Tous les mots, qui se peuvent joindre avec: *Je suis vôtre serviteur,* se peuvent joindre avec: *Je suis vôtre tres-humble &c.* Ne dites jamais: *Je suis infiniment vôtre tres-humble, &c.* C'est qu'on ne dit jamais: *Je suis infiniment vôtre serviteur.*

III. RECUEIL D'INSCRIPTIONS AU DESSUS DES LETTRES.

Das ist:

Nöthiger Unterricht

Wegen der

Frankösischen Titul,

Innerhalb und aufferhalb

der Briefe.

SAn muß einer Person, an die man schreibt, an vier Orten des Briefes ihren Titul geben. Einmal
außen